

# Charte R.E.C.

**A travers cette charte je certifie que la société R.E.C. s'engage :**

- A respecter et à faire respecter par ses partenaires sans réserve la déclaration de l'Organisation Internationale du Travail de 1998\* et notamment les dispositions suivantes:
  - ✓ Refus de l'esclavage et du travail forcé
  - ✓ Liberté d'association et de négociation collective
  - ✓ Bannissement de toute forme de discrimination en matière d'emploi et de profession
  - ✓ Respect des lois et des normes en vigueur concernant nos activités
- A sensibiliser l'ensemble des employés de la société à l'importance de respecter un comportement éthique et à mettre en œuvre des pratiques commerciales éthiques
- A adopter une gestion environnementale responsable

**Cet engagement s'inscrit dans le cadre du respect du personnel, des clients et des fournisseurs.  
Car chacun, à sa place, se doit de participer à ses actions :**

- ✓ Dans sa gestion du travail, pour R.E.C.
- ✓ Dès la conception des produits, pour nos clients
- ✓ Tout au long des chaînes de fabrication, pour nos fournisseurs
- ✓ Lors de la mise en place des matériels sur les sites finals d'utilisation, pour nous tous.

Le 04 août 2019

Alexandre Rébecchi



Pensez à la planète, évitez d'imprimer ce document

\* L'ensemble de la déclaration et des conventions est consultable sur : <http://www.ilo.org/public/french/standards>